



Animatrice ou animateur agricole

Contexte

Le **Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon** (SMBVA) est une structure de coopération intercommunale œuvrant pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Depuis quelques années, les missions du syndicat se sont élargies à l'accompagnement des collectivités maîtres d'ouvrage (communes et syndicats d'eau potable) pour la protection de leurs captages pour l'alimentation en eau potable.

Les démarches de protection des captages, dites **démarches « BAC »** (Bassin d'Alimentation de Captage), ont été lancées au niveau national dans les années 2000, lorsque des captages prioritaires (qui présentaient des dépassements des seuils de nitrates et de pesticides) ont été identifiés. Il s'agit d'un processus élaboré pour répondre à cet enjeu de qualité d'eau, avec un protocole précis : délimitation du BAC, diagnostic des pressions sur l'eau, proposition d'un plan d'action par un bureau d'études et mise en place de ce plan d'action par une animation agricole.

Le SMBVA assure l'animation agricole d'une vingtaine de démarches de protection de captages d'eau potable pour le compte d'un groupement de 13 collectivités maîtres d'ouvrage.

Objectifs de la mission

L'agent sera en charge d'animer le volet agricole des démarches BAC sur la partie icaunaise du bassin versant de l'Armançon.

Contenu de la mission

Assurer le suivi du volet agricole des études BAC réalisées par les bureaux d'études.

Elaborer des programmes d'action agricoles pour reconquérir la qualité de l'eau :

- Mobiliser les agriculteurs, les élus et autres acteurs concernés sur le sujet de l'eau potable (rencontres individuelles, organisations de réunions) ;
- Faire ressortir les envies, les besoins, les projets des agriculteurs pour construire le programme d'action ;
- Être force de proposition pour compléter les programmes d'action ;
- Avoir un rôle de relai d'information sur les outils pertinents pour la mise en place d'actions et inciter les agriculteurs à y souscrire (mesures agroenvironnementales, investissements matériels, agriculture biologique, etc.).

Animer les programmes d'action :

- Organiser des interventions techniques (essais, démonstrations, formations, etc.) ;
- Concevoir des supports de communication pour les agriculteurs ;
- Définir et collecter les indicateurs d'évolution.

Suivre et évaluer les démarches (organisation et animation de réunions de comité de pilotage).

Favoriser l'implication des collectivités maîtres d'ouvrage dans les démarches.

Assurer le suivi administratif de la mission (rédaction de rapports d'activité et demandes de subvention).

Participer à la vie de la structure (réunions de services, missions transversales, opérations collectives diverses, etc.).

Positionnement au sein de l'équipe

L'animateur sera agent du SMBVA œuvrant pour le compte des collectivités maîtres d'ouvrage eau potable. Il sera placé sous l'autorité hiérarchique de l'animatrice agricole référente.

Il travaillera avec une équipe pluridisciplinaire et particulièrement avec les deux animateurs agricoles déjà en poste, dont il bénéficiera de l'appui.

Profil recherché

Formation en agriculture et environnement (BAC +5).

Connaissances du monde agricole et de l'agronomie.

Intérêt et curiosité pour les techniques agricoles innovantes et agro-écologiques, la préservation de l'environnement et notamment la protection des ressources en eau.

Connaissances en techniques d'animation et intelligence collective.

Une expérience souhaitée sur un poste d'animation serait un plus.

Maitrise du SIG souhaitée.

Permis B exigé.

Compétences et qualités requises

Aptitudes à la concertation et à la conduite de réunions.

Capacité à fédérer les acteurs et à maintenir une dynamique de groupe.

Sens de la pédagogie et de la négociation.

Compétences relationnelles, grande capacité d'écoute et aisance orale.

Autonomie de travail, esprit d'initiative et créativité.

Sens de l'organisation et de la planification.

Capacité d'analyse et de synthèse.

Habitude du travail en équipe et du travail de terrain.

Dynamisme et disponibilité.

Conditions de recrutement

Poste à pourvoir dès que possible.

Contrat de projet jusqu'au 31 décembre 2023. Reconduction à étudier.

Rémunération selon grille statutaire et expérience.

Poste basé à Tonnerre (89).

Véhicule de service.

Candidature (CV + lettre de motivation) à faire parvenir avant le 29 avril 2022 par courrier ou par mail à melanie.dewaele@bassin-armancon.fr

Renseignements à prendre auprès de Mélanie de WAELE, animatrice agricole (06 81 03 29 56).